



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Surveillance de la qualité de l'apprentissage Enquête de satisfaction sur le rôle des commissaires professionnels**

**Le Service de la formation professionnelle (SFP) a demandé que soit réalisée une enquête de satisfaction sur l'activité des commissaires professionnels. Sur le point d'être envoyé dans tout le canton à un vaste échantillon de personnes représentatives de tous les milieux concernés par l'apprentissage, un questionnaire permettra de mieux cerner les demandes faites à ces professionnels mandatés par le SFP pour vérifier la qualité de la formation dans les places d'apprentissage.**

Des questionnaires vont prochainement être envoyés dans tout le canton à quelque 4000 personnes concernées par la formation professionnelle : apprentis, parents d'apprentis, enseignants et directeurs d'établissement de formation professionnelle, maîtres d'apprentissage, associations professionnelles, commissaires d'apprentissage et membres des commissions d'apprentissage. Ces questionnaires visent à mesurer le niveau de satisfaction des différents partenaires vis-à-vis de l'activité des commissaires d'apprentissage. Ceux-ci, au nombre de 194 actuellement dans le canton, ont pour tâche de vérifier le bon déroulement et la qualité de la formation sur les places de travail. Proposés par les différentes associations professionnelles et désignés par le Service de la formation professionnelle, ils exercent ce contrôle en marge de leur propre activité professionnelle. Ils doivent effectuer au moins une visite annuelle auprès de chaque apprenti qu'ils ont pour mandat de suivre. Leur rôle s'apparente parfois à celui de " médiateurs " et ils peuvent être confrontés à des situations et des demandes très diverses sur le terrain.

Les questionnaires permettront de mieux cerner les différentes demandes ou critiques faites aux commissaires professionnels et d'inventorier les propositions d'amélioration de leurs interventions. Ils ont été élaborés sur la base d'une étude qualitative à laquelle ont participé des petits groupes représentatifs des acteurs impliqués dans l'apprentissage.

L'enquête sera réalisée en collaboration avec le Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS) qui centralisera les données et une société de conseils. Elle a été cautionnée et sera financée par la Démarche de modernisation de l'Etat (DEM).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 mars 2000

Jean-Pierre Rochat, chef du Service de la formation professionnelle, 021 / 316 63 06  
Michel Tacheron, chef de secteur à la surveillance de l'apprentissage au SFP, 021 / 316 63 44  
Rachida Gautschi, SCRIS, 021/316 29 42